

**Tarifs 2013 des structures culturelles municipales :
Dieppe Ville d'Art et d'Histoire, Réseau des Bibliothèques-Ludothèques
et Archives, Château-Musée, Petit Théâtre**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 32*

LE 13 DECEMBRE DEUX MILLE DOUZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 6 décembre et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme RIDEL Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne (de la question n° 1 à la question n° 57), M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (de la question n° 21 à la question n° 67), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude (de la question n° 1 à la question n° 24), M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean (de la question n° 1 à la question n° 58).

Sont absents et excusés : Mme CYPRIEN Jocelyne (de la question n° 58 à la question n° 67), Mme EMO Céline, Mme SANOKO Barkissa (de la question n° 1 à la question n° 20), M. CHAUVIERE Jean-Claude (de la question n° 25 à la question n° 67), Mme THETIOT Danièle, M. BAZIN Jean (de la question n° 59 à la question n° 67).

Pouvoirs ont été donnés par : Mme CYPRIEN Jocelyne à Mme GILLET Christelle (de la question n° 58 à la question n° 67), Mme EMO Céline à M. LEVASSEUR Thierry, Mme SANOKO Barkissa à M. TAVERNIER Eric (de la question n° 1 à la question n° 20), M. CHAUVIERE Jean-Claude à M. TAVERNIER Eric (de la question n° 25 à la question n° 67), Mme THETIOT Danièle à M. HOORNAERT Patrick, M. BAZIN Jean à M. GAUTIER André (de la question n° 59 à la question n° 67).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

.../...

M. Frédéric ELOY, Adjoint au Maire, expose que les propositions pour les tarifs 2013 des structures culturelles municipales sont les suivantes :

Dieppe Ville d'Art et d'Histoire :

- reconduction des tarifs 2012 existants, dans l'attente d'une réflexion complète sur la politique tarifaire du service au cours du 1^{er} trimestre 2013.

Réseau des Bibliothèques-Ludothèques et Archives :

- augmentation de 2 à 2,7 % des tarifs 2012,
- accord de la gratuité aux jeunes habitant hors agglomération dieppoise et fréquentant des établissements d'enseignement et de formation situés sur le territoire de l'agglomération : Delvincourt, Braque, Camus, Dumas, Ango, Le Golf, l'Emulation Dieppoise, Pablo Neruda, la Providence, Collège Jean Cocteau, LEP Jean Rostand, les CFA et CMA de Rouxmesnil-Bouteilles, l'IFCASS, l'IFSI, les organismes de formation de l'agglomération (Fodeno, Education et Formation...),
- ajout du tarif de vente de l'ouvrage sur Georges Marchand fixé à 25 €. Une réduction de 5% est accordée aux membres des sociétés d'histoire locale de Dieppe.

Le Château-Musée :

- reconduction des tarifs 2012 existants, dans l'attente de l'aboutissement du projet de service. Dans ce cadre, les tarifs du musée seront repensés et modifiés au cours du 1^{er} trimestre 2013.

Le Petit Théâtre :

- augmentation de 2 % des tarifs 2012.

Considérant les avis des commissions n° 1 du 03 décembre 2012 et n° 5 du 04 décembre 2012,

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les tarifs 2013 des structures culturelles municipales, conformément aux propositions détaillées dans les tableaux annexés à la présente délibération, applicables à compter du 1er janvier 2013.

☞ **Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE les propositions ci-dessus par :**

- 32 voix « pour » : Groupe des Elus Indépendants de Gauche, Groupe des Elus Communistes et Républicains, Groupe Dieppe-A-Venir, M. BOUDIER Jacques, Conseiller indépendant «Verts», M. CHAUVIERE Jean Claude, Conseiller indépendant

- 7 « abstentions » : Groupe Dieppe Ensemble, Groupe des Elus Centristes

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre,
Par délégation du Maire,
Myriam COLANGE
Directrice du Pôle Administration Générale**

Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée

Réception en Sous-Préfecture :

Publication :

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire